

AFFAIRE N°49/9.- Passation d'un marché avec l'E.E.R. pour la mise en souterrain du réseau électrique dans les rues Saint-Jacques, Voltaire et Monseigneur de Beaumont.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le but d'améliorer l'esthétique de la ville par la suppression des câbles aériens et de leurs supports qui déparent nos rues, je vous demande de m'autoriser à passer conformément à l'article 312 Alinéa 2, un marché de gré à gré d'un montant de 25 157 231 FRS CFA avec la Société Energie Electrique de la Réunion relatif à la mise en souterrain des réseaux de distribution en coordination avec les travaux de la 8ème tranche d'assainissement.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap.902 - Art.2303-20 du Budget de 1974.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Vous savez que nous sommes entrain de refaire ces rues aussi nous profitons de l'occasion pour mettre en souterrain les réseaux électriques et les réseaux des PTT. Les PTT financeront leur propre réseau.

Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Approuvé

8° Denis le 9 septembre 1974

P. le Maire

Le Secrétaire G^l

Signé: J. P. Proust

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Aff. Financières

Signé: R. Poursin.